



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

*Affaire suivie par :
DAPE (40.46.29.99)*

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° 40933 / MEJ / DGEE / DAPE

Pirae, le 26 JUIL. 2018

à

Mesdames et Messieurs les Instituteurs et Professeurs des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles et des CJA,
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation nationale

Objet : Appel à candidature pour des postes spécifiques dits « postes à profil ».

P. J. : - Annexe 1 : Fiche de candidature pour un poste à profil.
- Fiche de poste 17B.CSSU

J'ai l'honneur de vous informer que le poste ci-dessous correspondant à une fonction spécifique dit « poste à profil », est à pourvoir à la rentrée scolaire 2018-2019:

- **Directeur adjoint de la Confédération du Sport Scolaire et Universitaire (CSSU) - Catégorie A**

1. Modalités de candidature

Les personnels intéressés doivent adresser un dossier de candidature, par la voie hiérarchique, au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements, doublé d'un envoi direct à la DGEE/PRH1 (par mail : brh1@education.pf).

Tout dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une fiche de candidature pour un poste à profil (Annexe 1) ;
- un curriculum vitae retraçant l'historique de carrière et/ou ;
- une lettre de motivation.

Date limite de dépôt des demandes : Lundi 13 août 2018

Date des commissions d'entretien : Vendredi 17 août 2018, à partir de 13h00

Une convocation (précisant le lieu et la date des commissions) à un entretien sera envoyée sous le couvert des Inspecteurs de l'Éducation nationale.

2. Conditions d'entretien

Les candidats seront convoqués devant une commission pour un entretien qui se déroulera en deux temps :

- exposé des motivations du candidat ;
- questionnement de la commission.

Les candidats des archipels passeront l'entretien par « Skype » à l'adresse suivante : **dgeepolynesie1**.

Les résultats seront communiqués sur le site de la DGEE après avis de la CAP et validation par le Ministre en charge de l'Éducation.

Copies :

MEJ 1
DGEE /
DAPE 1
PRH1 1

Pour la Ministre et par délégation


Thierry DELMAS

